

## Analyse comparative de la gouvernance des banques islamiques et des banques classiques



**Dr. Abdelkérîm Amine Toloba**

Enseignant-Chercheur en Finance Islamique,  
Université de Strasbourg et  
Ecole de Management de Strasbourg  
a.toloba@gmail.com

*La gouvernance doit permettre de trouver une articulation optimale des mécanismes et des processus de réalisation des objectifs de la firme. L'étude des bases conceptuelles permet de mettre en évidence la logique de la gouvernance d'institutions financières et les contradictions entre les missions et les attentes des principaux acteurs. L'actionariat et l'équipe dirigeante sont en permanence à la recherche d'un mode de management conforme aux objectifs des différents acteurs, notamment, pouvant garantir la rentabilité de l'activité et la pérennité du projet. La plupart des groupes financiers islamiques privés ont une structure familiale, dont la gouvernance est proche de la vision actionnariale, car la direction et le management sont souvent assurés par les membres de la famille. Ils assument le contrôle effectif de l'activité et ils adaptent souvent leur mode de gouvernance dans les différentes phases de développement, surtout lorsqu'ils procèdent à la restructuration du capital, par l'ouverture ou la cession des parts ou de l'ensemble de la structure. Une analyse de la structure simplifiée ou élargie de la gouvernance d'institutions financières islamiques l'étude comparative des ces organes avec ceux d'autres formes juridiques de sociétés plus classiques. On peut comparer leurs similitudes et leurs différences et préciser le rôle du Comité de la Charia et du conseil de surveillance. Pour le contrat de financement participatif Moudharaba et de la société en commandite, nous avons opposé, d'une part le moudharib (porteur du projet et gérant) et le commandité et d'autre part le rab-al-mal (pourvoyeur de fonds du Moudharaba) et le commanditaire. Il convient de souligner que la gouvernance d'institutions financières islamiques est multiforme et varie en fonction du degré de structuration du capital et du niveau de développement. Elle est aussi conditionnée par la nature des acteurs qui la composent ainsi que leur volonté de respecter les engagements initiaux. En définitive, le problème de la gouvernance semble avoir beaucoup de caractères communs dans toutes les organisations et il est fondamentalement d'ordre éthique et déontologique.*

Mots clés : Directoire, Commandite, Comité de Charia, Finance islamique, Gouvernance, Moudharaba